

## L'arbre de la Liberté – Courcelles-sur-Viosne

L'arbre de la liberté est un symbole de la Révolution française depuis 1790. La Convention nationale *confie la plantation des arbres de la liberté aux bons citoyens afin que dans chaque commune, l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la Constitution française.*

Au printemps et à l'automne 1792, de nombreux arbres de la liberté sont plantés en grande pompe dans la plupart des communes françaises. Plus de 60000 arbres de la liberté ont été alors plantés en France à cette période. Il s'agissait souvent de peupliers mais d'autres essences pouvaient être choisies comme le tilleul planté à Courcelles près de la *Croix de la batte* (ainsi dénommée sur la carte d'intendance de 1778).

Un décret du 3<sup>ème</sup> jour de Pluviôse de l'an II (22 janvier 1794) rend d'ailleurs obligatoire la plantation d'un arbre de la liberté dans les communes où celui-ci aura péri.



L'arbre avait été photographié en 1973 par les Archives Départementales du Val d'Oise dans l'inventaire des édifices et monuments (A.D.V.O. 2511 W 1650). Sa circonférence était alors de 3,86 m :



Il a, depuis été frappé par la foudre et a fait des rejets périphériques. Sa circonférence aujourd'hui est de 9 à 10 m.